



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX MEMBRES DE LA CONFÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES
ITALIENNES ET DE LA FÉDÉRATION ITALIENNE
DES BANQUES DE CRÉDIT COOPÉRATIF**

*Salle Clémentine
Samedi 10 décembre 2011*

Chers frères et sœurs!

Je suis heureux d'accueillir et de saluer chacun de vous, venus ici pour représenter la Confédération des coopératives italiennes et la Fédération italienne des banques de crédit coopératif. Je salue leurs présidents respectifs, MM. Luigi Marino et Alessandro Azzi, en les remerciant des paroles qu'ils m'ont adressées au nom de tous. Je salue également votre assistant ecclésiastique, Mgr Adriano Vincenzi, les dirigeants et chacun de vous ici réunis.

On connaît l'importance de la coopération catholique en Italie, née à la suite de l'encyclique du Pape Léon XIII *Rerum novarum*, dont on célèbre cette année le 120^e anniversaire de la promulgation. Elle favorisa la présence féconde des catholiques dans la société italienne, à travers la promotion des institutions coopératives et mutualistes, le développement des entreprises sociales et de tant d'autres œuvres d'intérêt public, caractérisées par des formes de participation et d'autogestion. Une telle activité a toujours eu pour but le soutien matériel de la population, l'attention constante pour les familles, en s'inspirant du Magistère de l'Eglise.

Ce qui a poussé les adhérents à s'associer dans des organisations de type coopératives, souvent avec la contribution déterminante des prêtres, a été non seulement une exigence d'ordre économique, mais aussi le désir de vivre une expérience d'unité et de solidarité, qui conduise au dépassement des différences économiques et des conflits sociaux entre les différents groupes.

C'est précisément dans l'engagement à mêler de manière harmonieuse la dimension individuelle

et la dimension communautaire que réside le cœur de l'expérience coopérative. Elle est l'expression concrète de la complémentarité et de la subsidiarité que la doctrine sociale de l'Eglise promeut depuis toujours entre la personne et l'Etat; c'est l'équilibre entre la protection des droits de l'individu et la promotion du bien commun, dans la tentative de développer une économie locale qui réponde toujours mieux aux exigences de la collectivité. De même, sur le plan éthique, elle se caractérise par une sensibilité solidaire marquée, dans le respect de la juste autonomie de l'individu. Une telle sensibilité est importante parce qu'elle favorise la mise en valeur des liens entre les coopératives et le territoire pour une relance de l'économie réelle, qui ait comme moteur le développement authentique de la personne humaine et qui sache conjuguer des résultats positifs avec une action toujours correcte d'un point de vue éthique. Nous ne devons pas oublier en effet comme je le rappelais dans l'encyclique *Caritas in veritate*, qu'également dans le domaine de l'économie et de la finance «l'intention droite, la transparence et la recherche de bons résultats sont compatibles et ne doivent jamais être séparés. Si l'amour est intelligent, il sait trouver même les moyens de faire des opérations qui permettent une juste et prévoyante rétribution, comme le montrent, de manière significative, de nombreuses expériences dans le domaine du crédit coopératif» (n. 65).

Vos institutions de grand mérite sont présentes depuis longtemps au sein du tissu social italien et demeurent pleinement actuelles; elles portent en elles les idéaux évangéliques et une vitalité qui leur permettent encore aujourd'hui d'offrir une contribution valable à la communauté tout entière, tant du point de vue social, que dans le domaine de l'évangélisation. A un moment de grands changements, de précarité économique persistante, de difficultés dans le monde du travail, l'Eglise sent de son devoir d'annoncer avec une nouvelle vigueur le Message du Christ, avec la force d'humanisation et la charge d'espérance pour l'avenir qu'elle contient. Et vous, chers amis, vous devez être toujours conscients que les coopératives catholiques ont un rôle important à jouer dans ce domaine.

Je voudrais rappeler très brièvement certains aspects où votre action est précieuse. Tout d'abord vous êtes appelés à offrir votre contribution, avec un professionnalisme spécifique et un engagement tenace, afin que l'économie et le marché ne se retrouvent jamais séparés de la solidarité. En outre, vous êtes appelés à promouvoir la culture de la vie et de la famille et à favoriser la formation de nouvelles familles qui puissent compter sur un travail digne et respectueux de la création que Dieu a confié à notre soin responsable. Sachez toujours mettre en valeur l'homme dans sa globalité, au-delà de toute différence de race, de langue ou d'appartenance religieuse, en prêtant attention à ses besoins réels, mais aussi à sa capacité d'initiative. Il est ensuite particulièrement important de rappeler ce qui caractérise les coopératives catholiques: l'inspiration chrétienne, qui doit sans cesse les orienter. Demeurez donc fidèles à l'Evangile et à l'enseignement de l'Eglise: cela fait partie de votre propre identité; gardez à l'esprit et favorisez les diverses initiatives d'expérimentations qui puisent leur contenu au Magistère social de l'Eglise, comme dans le cas des consortiums sociaux de développement, d'expériences de microcrédit et d'une économie animée par la logique de la communion et de la fraternité.

Dans l'Évangile, le rappel à l'amour pour le prochain est étroitement lié au commandement d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces (cf. Mc 12, 29-31). Pour le chrétien, par conséquent, aimer l'autre n'est pas une simple philanthropie, mais c'est l'expression de l'amour de Dieu et doit se fonder sur un véritable amour pour Dieu. C'est uniquement de cette manière que le chrétien pourra transmettre à ceux qu'il rencontre la tendresse providentielle du Père céleste et apporter un rayon d'espérance même dans les situations les plus sombres. Dans le monde de l'économie et du travail aussi pour vivre et apporter l'amour et la solidarité il est nécessaire de puiser à la source divine à travers une relation intense avec Dieu, une écoute constante de sa Parole, une existence nourrie par l'Eucharistie. N'oubliez pas l'importance de faire croître cette dimension spirituelle dans votre engagement de réponse aux défis actuels et aux urgences sociales pour continuer à œuvrer dans la logique de l'économie de la gratuité, de la responsabilité, pour promouvoir une consommation responsable et sobre (cf. *Caritas in veritate*, n. 66).

Chers amis, je vous ai offert quelques pistes de réflexion, mais je voudrais surtout encourager votre œuvre d'une grande valeur et de grande importance. Que la Vierge Marie vous protège et vous assiste. A vous ici présents et à tous les adhérents à la Confédération des coopératives italiennes et de la Fédération des banques de crédit coopératif, je souhaite que vous poursuiviez avec sérénité et succès votre engagement dans le domaine social et, tout en vous assurant de mon souvenir dans la prière, je vous bénis de tout cœur, ainsi que les personnes qui vous sont chères.